



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Metz, le 06 MAI 2016
N° 303 324 /DEF/EMZD Metz/D.AFM/B.SEU/NP

Le général de corps d'armée Jean-Louis PACCAGNINI,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone Terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : Révision – POS – Beaumont-les-Nonains (60).

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Beaumont-les-Nonains, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision de son plan d'occupation des sols.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la commune susvisée est grevée par les servitudes PT1 et PT2 relatives au centre radioélectrique de Mont Florentin – commune de La Neuville Garnier, approuvées par décret du 16 juin 1961 et gérées par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz – quartier de Lattre de Tassigny – BP n°70023 – 57044 Metz cedex 1.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par délegation,
Le lieutenant-colonel Eric FALLON
chef de la division appui au fonctionnement du ministère



COPIES :
COMBdD Creil
USID Creil